Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	33-7190-3	**Numéro de version:**	5.00
Date de révision:	17/12/2025	**Annule et remplace la version du :**	06/12/2022

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Scotch-Weld™ DP8425NS Vert

Numéros d'identification de produit
62-2862-1445-7 62-2862-3630-2

7100078165 7100078166

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif structural

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	CER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

33-7187-9, 33-7188-7

Information de transport

Reportez-vous à la section 14 des composants du kit pour les informations de transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Liquide inflammable, Catégorie 2 - Liq. Inflamm. 2; H225
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Contient:
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle; Méthacrylate de méthyle; 3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle.

MENTIONS DE DANGER:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261A	Eviter de respirer les vapeurs.

P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants (www.3M.com/msds)

La note L s'applique

Raison de la révision:
Kit : numéros des FDS composant le kit - L'information a été modifiée.
Étiquette: Ingrédients CLP - composants du kit - L'information a été modifiée.
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Email - L'information a été modifiée.
Section 2 : Danger - Enivironnement - L'information a été ajoutée.
Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.
Remarque CLP (phrase) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été modifiée.
Section 15: Remarque d'étiquettage et Détergent EU - L'information a été supprimée.

Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	33-7187-9	**Numéro de version:**	6.00
Date de révision:	17/12/2025	**Annule et remplace la version du :**	06/06/2024

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Scotch-Weld™ Acrylic Adhesive DP8425NS Green and Acrylic Adhesive 8425NS Green, Part B

Numéros d'identification de produit
62-2862-9530-8

7100084535

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif.

Pour usage industriel seulement

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	CER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Liquide inflammable, Catégorie 2 - Liq. Inflamm. 2; H225

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	201-297-1	45 - 70
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	212-782-2	1 - 5

MENTIONS DE DANGER:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:
P280E Porter des gants de protection.

Intervention ::
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contient 7% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

La note L s'applique

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Méthacrylate de méthyle	(N° CAS) 80-62-6 (N° CE) 201-297-1 (N° REACH) 01-2119452498-28	45 - 70	Liq. inflam. 2, H225 Irr. de la peau 2, H315 Sens. cutanée 1, H317 STOT SE 3, H335 Nota D
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	(N° CAS) 9003-18-3	1 - 25	Substance non classée comme dangereuse
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	(N° CAS) 41637-38-1	0,1 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Kaolin	(N° CAS) 1332-58-7 (N° CE) 310-194-1	3 - 7	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	(N° CAS) 67762-90-7	3 - 7	Substance non classée comme dangereuse
Distéarate de calcium	(N° CAS) 1592-23-0 (N° CE) 216-472-8	0,1 - 5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	(N° CAS) 64742-55-8 (N° CE) 265-158-7	1 - 5	Nota L Tox.aspiration 1, H304
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	(N° CAS) 868-77-9 (N° CE) 212-782-2 (N° REACH) 01-	1 - 5	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317

	2119490169-29		Nota D
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .a.-(2-methyl-1-oxo-2-propenyl)-.w.-(phosphonooxy)-	(N° CAS) 95175-93-2	< 3	Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318
Acides naphténiques, sels de cuivre	(N° CAS) 1338-02-9 (N° CE) 215-657-0	< 0,2	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H302 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

Chlorure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère

dangereuse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Kaolin	1332-58-7	OELs Belgique	VLEP(fraction respirable) (8 heures) : 2 mg/m3	
Stéarates	1592-23-0	OELs Belgique	VLEP (8 heures) : 10 mg/m3	
Huiles minérales, huiles de lubrification usagées provenant de moteurs à combustion interne	64742-55-8	OELs Belgique	VLEP(brouillard)(8h):5 mg/m3; VLEP(brouillard)(15 min.):10 mg/m3	Carcinogène / Mtugène
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	OELs Belgique	VLEP (8 heures):208 mg/m3(50 ppm); VLCT(15 minutes):416 mg/m3(100 ppm)	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Méthacrylate de méthyle		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets locaux	1,5 mg/cm2
Méthacrylate de méthyle		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	13,67 mg/kg bw/d
Méthacrylate de méthyle		Employé	Exposition à court terme par voie cutanée; Les effets locaux	1,5 mg/cm2
Méthacrylate de méthyle		Employé	Exposition à long terme (8h) par inhalation; Les effets locaux	208 mg/m3
Méthacrylate de méthyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	208 mg/m3
Méthacrylate de méthyle		Employé	Inhalation, exposition à court terme, effets locales	416 mg/m3

Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	1,3 mg/kg bw/d
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	4,9 mg/m3

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Méthacrylate de méthyle		Eau	0,94 mg/l
Méthacrylate de méthyle		Sédiments de l'eau	5,74 mg/kg d.w.
Méthacrylate de méthyle		Rejets intermittants dans l'eau	0,94 mg/l
Méthacrylate de méthyle		Eau de mer	0,94 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sol agricole	0,476 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Rejets intermittants dans l'eau	1 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau de mer	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau de mer	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Usine de traitement des eaux d'égout	10 mg/l

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 16321

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	**Epaisseur (mm)**	**Temps de pénétration**
Caoutchouc butyle	0.5	=> 8 heures
Polymère laminé	>0.30	4-8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	blanc
Odeur	Forte de méthacrylate
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	>=37,8 °C
Inflammabilité	Liquide inflammable : Cat. 2
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	>=10 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*

Viscosité cinématique	73 913 mm²/s
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1,15 g/ml
Densité relative	1,15 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils *Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation: *Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire: *Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Amines
Acides forts
Bases fortes
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:
Effets olfactifs : les symptômes peuvent inclure une capacité décroissante à détecter les odeurs et/ou une perte complète de l'odorat.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Méthacrylate de méthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de méthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29,8 mg/l
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 7 900 mg/kg
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Cutané	Lapin	LD50 > 15 000 mg/kg
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Ingestion	Rat	LD50 > 30 000 mg/kg
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	Ingestion	Rat	LD50 > 35 000 mg/kg
Kaolin	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Kaolin	Ingestion	Humain	LD50 > 15 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Produit de réaction du diméthylsiloxane et	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg

de la silice			
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 564 mg/kg
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 5,53 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .a.-(2-methyl-1-oxo-2-propenyl)-.w.-(phosphonooxy)-	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .a.-(2-methyl-1-oxo-2-propenyl)-.w.-(phosphonooxy)-	Cutané	Risques pour la santé similaires	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Distéarate de calcium	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Distéarate de calcium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acides naphténiques, sels de cuivre	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Acides naphténiques, sels de cuivre	Ingestion	Composants similaires	LD50 >300, < 2,000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Lapin	Irritant
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	Lapin	Irritation minimale.
Kaolin	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritation minimale.
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Composants similaires	Aucune irritation significative
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .a.-(2-methyl-1-oxo-2-propenyl)-.w.-(phosphonooxy)-	Non disponible	Irritant
Distéarate de calcium	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Acides naphténiques, sels de cuivre	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Lapin	Moyennement irritant
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	Lapin	Aucune irritation significative
Kaolin	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritant modéré
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Composants similaires	Aucune irritation significative
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .a.-(2-methyl-1-oxo-2-propenyl)-.w.-(phosphonooxy)-	Non disponible	Corrosif
Distéarate de calcium	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Acides naphténiques, sels de cuivre	Données in Vitro	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	Cochon d'Inde	Non-classifié
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Homme et animal	Non-classifié
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Composants similaires	Non-classifié
Distéarate de calcium	Composants similaires	Non-classifié
Acides naphténiques, sels de cuivre	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Méthacrylate de méthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de méthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	In vitro	Non mutagène
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	In vitro	Non mutagène
Distéarate de calcium	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Homme et animal	Non-cancérogène
Kaolin	Inhalation	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	2 génération
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	2 génération
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 450 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 8,3 mg/l	Pendant l'organogenèse
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	49 jours
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Distéarate de calcium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Distéarate de calcium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Distéarate de calcium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .a.-(2-methyl-1-oxo-2-propenyl)-.w.-(phosphonooxy)-	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de méthyle	Cutané	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Système olfactif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	14 semaines
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 12,3 mg/l	14 semaines
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie | Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | Foie | muscles | Système nerveux | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 90,3 mg/kg/jour	2 années
Kaolin	Inhalation	pneumoconiosis	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL NA	Exposition professionnelle
Kaolin	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation	Système respiratoire | silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Distéarate de calcium	Ingestion	système hématopoïétique | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | Foie | système immunitaire | des yeux | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	28 jours

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>110 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>79 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	69 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	110 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	37 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC20	150 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	NOEC	>1 000 mg/kg (poids sec)
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	9003-18-3	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	41637-38-1	Boue activée	Estimé	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	41637-38-1	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	>100 mg/l
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	41637-38-1	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	>100 mg/l
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	41637-38-1	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LL50	>100 mg/l
Kaolin	1332-58-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	>1 100 mg/l
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Turbot	Composant analogue	96 heures	LC50	833 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	227 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	710 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	380 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	160 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	24,1 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	N/A	Expérimental	16 heures	EC0	>3 000 mg/l

Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	N/A	Expérimental	18 heures	LD50	<98 mg par kg de poids corporel
Distéarate de calcium	1592-23-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
Distéarate de calcium	1592-23-0	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Distéarate de calcium	1592-23-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LL50	>100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	>100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	100 mg/l
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEC	10 mg/l
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .a.-(2-methyl-1-oxo-2-propenyl)-.w.-(phosphonooxy)-	95175-93-2	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	ErC50	0,629 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	0,0756 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	LC50	0,07 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Vairon de Fathead	Estimé	32 jours	EC10	0,0354 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Algues vertes	Estimé	N/A	NOEC	0,132 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	ver sédimentaire	Estimé	28 jours	NOEC	110 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Puce d'eau	Estimé	7 jours	NOEC	0,02 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Boue activée	Estimé	N/A	EC50	42 mg/l
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Orge	Estimé	4 jours	NOEC	96 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Ver rouge	Estimé	56 jours	NOEC	60 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Microbes du sol	Estimé	4 jours	NOEC	72 mg/kg (poids sec)
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Collembole	Estimé	28 jours	NOEC	167 mg/kg (poids sec)

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	94 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	9003-18-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	41637-38-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Percent degraded	24 % dégradé	
Kaolin	1332-58-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	84 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OCDE 301D
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique pH basique	10.9 jours (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Distéarate de calcium	1592-23-0	Expérimental Biodégradation	24 jours	évolution dioxyde de carbone	91 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	22 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .a.-(2-methyl-1-oxo-2-propenyl)-.w.-(phosphonooxy)-	95175-93-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.38	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	9003-18-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Diéthacrylate de bisphénol A polyéthylène glycol (polymère)	41637-38-1	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	6.6	
Kaolin	1332-58-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.42	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Distéarate de calcium	1592-23-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Distillats paraffiniques légers (pétrole),	64742-55-8	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A	N/A

hydrotraités		insuffisantes pour la classification				
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .a.-(2-methyl-1-oxo-2-propenyl)-.w.-(phosphonooxy)-	95175-93-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acides naphténiques, sels de cuivre	1338-02-9	Composant analogue BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	≤27	OECD305-Bioconcentration

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	8.7-72 l/kg	
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	42,7 l/kg	

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée Les produits de combustion comprendront l'acide halogénique (HCl / HF / HBr). L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09*	Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27*	Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1133	UN1133	UN1133
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	ADHESIFS	ADHESIFS	ADHESIFS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	F1	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES	5000	50000

*Si maintenu à une température supérieure à son point d'ébullition ou si des conditions de traitement particulières, telles qu'une pression élevée ou une température élevée, peuvent créer des risques d'accident majeur, les LIQUIDES INFLAMMABLES P5a ou P5b peuvent s'appliquer

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Email - L'information a été modifiée.
Section 2: <125ml Précaution - Prévention - L'information a été modifiée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 9: Odeur - L'information a été modifiée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 15: Remarque d'étiquettage et Détergent EU - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	
Nom du scénario d'exposition	Durée de vie et élimination de l'article
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	-Non applicable. - ERC 11a -Utilisation généralisée d'articles à faible dégagement (intérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Durée de vie de l'article.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Non nécessaire; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Méthacrylate de méthyle; EC No. 201-297-1; Numéro CAS 80-62-6;
Nom du scénario d'exposition	Formulation

étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 03 -Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC 08a -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées ERC 02 -Formulation dans un mélange
Processus, les tâches et les activités couvertes	Conditions pour faire le mélange (systèmes fermés). Transferts avec contrôles, y compris chargement , remplissage, déversement , ensachage .
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Exposition continue; Durée d'utilisation: 4 heures / jour; Jours d'émission par an: 300 jours/ans; Utilisation en intérieur; **Tâche : pulvérisation**; Durée d'utilisation: opération < 15 min; **Tâche : PROC03**; Circuit fermé;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Lunettes - résistant aux produits chimiques; Gants de protection - résistants aux produits chimiques. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; Fournir un bon niveau de ventilation générale (changements d'air pas moins de 3 à 5 par heure); **Environnemental** Non nécessaire; ; Les mesures suivantes de la gestion du risque liées à la tâche s'appliquent en plus à celles listées ci-dessus: **Tâche : PROC08a**; **Santé humaine**; Ventilation extractive locale;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas déverser les boues industrielles sur les sols naturels; Envoyer à une station d'épuration industrielle;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Méthacrylate de méthyle; EC No. 201-297-1; Numéro CAS 80-62-6;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle d'adhésifs
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 05 -Mélange dans des processus par lots PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC 13 -Traitement d'articles par trempage et versage

	ERC 06c -Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application du produit vers une buse de mélange Préparation ou mélange de matériaux solides ou liquides. Transfert de substance / mélange avec des contrôles d'ingénierie dédiés.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** processus continu; Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 300 jours/ans; Utilisation en intérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Lunettes - résistant aux produits chimiques; Gants de protection - résistants aux produits chimiques. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; Fournir un bon niveau de ventilation générale (changements d'air pas moins de 3 à 5 par heure); **Environnemental** Usine de traitement des eaux usées industrielles; ; Les mesures suivantes de la gestion du risque liées à la tâche s'appliquent en plus à celles listées ci-dessus: **Tâche : PROC05**; **Santé humaine**; Ventilation extractive locale; **Tâche : PROC13**; **Santé humaine**; Ventilation extractive locale;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas déverser les boues industrielles sur les sols naturels;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle; EC No. 212-782-2; Numéro CAS 868-77-9;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle d'adhésifs et de mastics
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 05 -Mélange dans des processus par lots PROC 13 -Traitement d'articles par trempage et versage ERC 05 -Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application manuelle du produit Conditions pour faire le mélange (systèmes ouverts)
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 5 days/week;

	Utilisation en intérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Lunettes - résistant aux produits chimiques; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Méthacrylate de méthyle; EC No. 201-297-1; Numéro CAS 80-62-6;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle d'adhésifs
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 05 -Mélange dans des processus par lots PROC 13 -Traitement d'articles par trempage et versage ERC 08c -Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application du produit vers une buse de mélange Préparation ou mélange de matériaux solides ou liquides.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Exposition continue; Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 300 jours/ans; Utilisation en intérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Lunettes - résistant aux produits chimiques; Gants de protection - résistants aux produits chimiques. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; Fournir un bon niveau de ventilation générale (changements d'air pas moins de 3 à 5 par heure); **Environnemental** Non nécessaire; ; Les mesures suivantes de la gestion du risque liées à la tâche s'appliquent en plus à celles listées ci-dessus: **Tâche : PROC05**; **Santé humaine**; Ventilation extractive locale; **Tâche : PROC13**; **Santé humaine**; Ventilation extractive locale;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas jeter dans les cours d'eau;

	Envoyer dans une station d'épuration municipale.;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be

Fiche de données de sécurité

Copyright,2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	33-7188-7	**Numéro de version:**	3.00
Date de révision:	30/06/2026	**Annule et remplace la version du :**	29/10/2024

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement REACH (1907/2006) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Scotch-Weld™ DP8425NS, Vert, Part A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif structural

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	CER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Identifiant(s)	EC No.	% par poids
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	236-050-7	< 10

MENTIONS DE DANGER:

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280	Porter des gants de protection et des lunettes de protection.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P280	Porter des gants de protection et des lunettes de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

12% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

Contient 6% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage

La classification peroxyde organique du numéro CAS 13122-18-4 ne s'applique pas au matériau.
Le contenu d'oxygène calculé disponible est de moins de 1%.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Dibenzoate d'oxydipropyle	(N° CAS) 27138-31-4 (N° CE) 248-258-5 (N° REACH) 01-2119529241-49	45 - 65	Tox.aquatique chronique 3, H412
Styrène, polymère avec 1,3-butadiène, acrylate de butyle et méthacrylate de méthyle	(N° CAS) 25101-28-4	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Composé hétérocyclique diarylique	Confidentiel	1 - 15	Tox. aigüe 4, H302 Irr. des yeux 2, H319
Masse de réaction de: dibenzoate de cis-1,4-diméthylcyclohexyle	(N° CAS) 32686-95-6	< 12	Substance non classée comme dangereuse
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	(N° CAS) 13122-18-4 (N° CE) 236-050-7	< 10	Organopéroxyde, H242 Skin Sens. 1B, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox.aquatique chronique 3, H412

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Une partie de l'oxygène pour la combustion est fourni par le peroxyde.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient.

Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Tenir au frais. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 16321

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique: :	Pâte
Couleur	Bleu
Odeur	Douce d'ester
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	>=65,6 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	> 93,3 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	18 519 mm²/s
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1,08 g/ml
Densité relative	1,08 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Amines
Acides forts
Bases fortes
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:
Nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >300 - =2 000 mg/kg
Dibenzoate d'oxydipropyle	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dibenzoate d'oxydipropyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 200 mg/l
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Rat	LD50 3 295 mg/kg
Styrène, polymère avec 1,3-butadiène, acrylate de butyle et méthacrylate de méthyle	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Styrène, polymère avec 1,3-butadiène, acrylate de butyle et méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Composé hétérocyclique diarylique	Ingestion	Rat	LD50 >300, <2000 mg/kg
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,8 mg/l
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Ingestion	Rat	LD50 12 905 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Dibenzoate d'oxydipropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Composé hétérocyclique diarylique	Données in Vitro	Aucune irritation significative
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Dibenzoate d'oxydipropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Composé hétérocyclique diarylique	Données in Vitro	Irritant sévère
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Dibenzoate d'oxydipropyle	Cochon d'Inde	Non-classifié
Composé hétérocyclique diarylique	Cochon d'Inde	Non-classifié
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Dibenzoate d'oxydipropyle	In vitro	Non mutagène
Composé hétérocyclique diarylique	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	2 génération
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	2 génération
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Composé hétérocyclique diarylique	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Dibenzoate d'oxydipropyle	Ingestion	système hématopoïétique | Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	90 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	Identifiant(s)	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	3,7 mg/l
Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	4,9 mg/l
Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	19,31 mg/l
Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	0,89 mg/l
Styrène, polymère avec 1,3-butadiène, acrylate de butyle et méthacrylate de méthyle	25101-28-4	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Composé hétérocyclique diarylique	Confidentiel	vairon chinois rare	Expérimental	96 heures	LC50	>105 mg/l
Composé hétérocyclique diarylique	Confidentiel	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>50 mg/l
Composé hétérocyclique diarylique	Confidentiel	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>50 mg/l
Masse de réaction de: dibenzoate de cis-1,4-diméthylcyclohexyle	32686-95-6	Vairon de Fathead	Composant analogue	96 heures	LC50	3,7 mg/l
Masse de réaction de: dibenzoate de cis-1,4-diméthylcyclohexyle	32686-95-6	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EC50	4,9 mg/l
Masse de réaction de: dibenzoate de cis-1,4-diméthylcyclohexyle	32686-95-6	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	19,31 mg/l
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,51 mg/l
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	7,03 mg/l
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,125 mg/l
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,22 mg/l
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	327,02 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	Identifiant(s	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole

	)				résultat	
Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	85 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Styrène, polymère avec 1,3-butadiène, acrylate de butyle et méthacrylate de méthyle	25101-28-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Composé hétérocyclique diarylique	Confidentiel	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	21.46 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Masse de réaction de: dibenzoate de cis-1,4-diméthylcyclohexyle	32686-95-6	Composant analogue Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	85 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	72 %BOD/ThOD	OCDE 301D
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	56 jours	Demande biologique en oxygène	58 %BOD/ThOD	Essai OCDE 302A - Méthode SCAS modifiée
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	51 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Dibenzoate d'oxydipropyle	27138-31-4	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	8	Catalogic™
Styrène, polymère avec 1,3-butadiène, acrylate de butyle et méthacrylate de méthyle	25101-28-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Composé hétérocyclique diarylique	Confidentiel	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	<0.3	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Masse de réaction de: dibenzoate de cis-1,4-diméthylcyclohexyle	32686-95-6	Modelé BCF - Poisson		Facteur de bioaccumulation	3.6	Catalogic™
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	380	Catalogic™
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.16	OCDE 117 méthode HPLC log Kow

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Composé hétérocyclique diarylique	Confidentiel	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	<270 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
Masse de réaction de: dibenzoate de cis-1,4-	32686-95-6	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	290 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™

diméthylcyclohexyle					
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	3 550 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09*	Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27*	Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n °

1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été ajoutée.
Section 14 de l'UE - En-têtes de tableau - L'information a été ajoutée.
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Email - L'information a été modifiée.
Section 2 : Danger - Enivironnement - L'information a été ajoutée.
Section 2: <125ml Précaution - Prévention - L'information a été modifiée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 04: Premiers soins - Symptômes et effets (CLP) - L'information a été modifiée.
Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 8 : Information sur la protection des yeux - L'information a été supprimée.
Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été ajoutée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été modifiée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - les yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été supprimée.
Section 14 Règlementations - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport en vrac - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l’OMI - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été supprimée.
Section 15 : Texte de la catégorie de danger Seveso - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l’importateur officiel de ce produit dans l’Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l’enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be